



81 ans de la Victoire du 8 Mai 1945

La cérémonie commémorative du 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 aura lieu le vendredi 8 mai devant le Monument aux Morts à 11h45. Le verre de l'amitié, servi à l'espace Trigari, clôturera cette commémoration.



Sécurité - Voirie

Par arrêté de Police du Maire en date du 12 février 2026, un « STOP » a été instauré à l'intersection du Chemin des Lavandières et de la Rue Edouard Mouratille. Les agents des Services Techniques ont procédé au marquage au sol et à l'installation du nouveau panneau.



Etang du Château : Pêche INTERDITE

Par arrêté de Police de Monsieur le Maire n° [PM-2026-034](#) en date du 29 avril, la pratique de la pêche est désormais strictement interdite sur le site de l'étang du Château.

Pourquoi cette décision ?

Bien que la régie de pêche ait été réouverte en 2018, il est important de préciser les points suivants : l'étang n'est pas une structure dédiée à la pêche sportive ou de loisir, aucun réempoissonnement n'est effectué dans ces eaux. Nous souhaitons rendre à l'étang sa véritable identité : un véritable havre de paix pour la détente au cœur de la nature, la promenade pour les Nieulois et les visiteurs de passage, et le ressourcement dans un cadre préservé.

Amis Pêcheurs, nous ne vous oublions pas ! Pour continuer à exercer votre passion dans les meilleures conditions, nous vous rappelons que la commune dispose d'étangs spécifiques aménagés et empoissonnés à cet effet.

Merci de respecter la tranquillité du site et les nouvelles dispositions réglementaires pour le bien-être de tous.



PEDT – vacances de Pâques

Petit retour sur ces vacances de Printemps pendant lesquelles les enfants inscrits aux ateliers extra-scolaires, dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT), ont pu se divertir et découvrir de nouvelles activités.

Un grand merci aux bénévoles d'associations ainsi qu'aux partenaires locaux pour leur disponibilité à partager ces moments d'échanges toujours conviviaux.



Fichier des personnes vulnérables

Ce fichier recense les personnes âgées et en situation de handicap souhaitant être veillées lors des périodes de fortes chaleurs. N'hésitez pas à inscrire vos proches.

En cas de forte chaleur, la Commission des Affaires Sociales contacte toutes les personnes inscrites.

Entretien du Stade Municipal

Comme chaque année les agents, de la communauté de communes ELAN ont passé le « décompacteur » sur la pelouse du stade municipal « Michel Moreau ». Les agents des Services Techniques ont tondu et tracé le stade d'Honneur.

Le terrain de Nieul a été sélectionné par le District de la Haute-Vienne pour la session de certification d'éducateurs le mercredi 22 avril 2026.



INSCRIPTION SCOLAIRE EN COURS



Inscriptions école maternelle

Les dossiers d'inscription pour la rentrée 2026 des petites sections, enfants nés en 2023, sont disponibles.

Merci de prendre contact avec l'accueil de la Mairie au 05 55 75 80 23.

- **Mardi 5 mai** : Permanence Conciliateur de Justice – Mairie – 9h
- **Vendredi 8 mai** : Cérémonie 81^{ème} anniversaire de la Victoire – Monument aux Morts – 11h45
- **Jedi 21 mai** : Conseil communautaire – Compreignac – 18h30
- **Jedi 28 mai** : Permanence PIMM'S – Entrée Parc du Château – 9h30 à 11h30
- **Vendredi 29 mai** : Assemblée Générale – ACCA – Espace Marie-Louise Trigari – 19h
- **Samedi 30 mai** : Atelier dessin – Cultur'Emoi – Espace Trigari – 10h à 12h
- **Samedi 30 mai** : Tournoi Skyo – Les Gardiens du Lac – Château – 17h à 20h
- **Samedi 30 mai** : Tournoi belote – Les Gardiens du Lac – Château – 20h à minuit



Attention la mairie sera fermée :

- **Samedi 2 mai**
- **Samedi 9 mai**

En cas d'urgence contacter l'élu de permanence : 06 07 98 83 94